

PÊCHE AND FUN

14-17 ANS

REF : 012 003 001

PONT DE SALARS

AVEYRON



Le secteur vacances de

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



L'ANSE DU LAC

Route du Vibal - 12290 PONT DE SALARS

Tel : 05 65 46 61 41

ansedulac@ligueenseignement12.org

Localisation GPS : N : 44°17'35 – E : 2°43'30

www.colos.laligue12.fr

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 10H00 le 1^{er} jour
Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

TRANSPORT

Paris, Agen, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Cahors, Montauban et Auch en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur www.vacances-pour-tous.org.

1 et dernier repas servis

1^{er} repas servi : dîner / dernier repas servi : déjeuner (panier repas).

SITE

► Situation géographique :

Le centre d'accueil est situé sur les berges du lac de Pont-de-Salars, dans un parc de 3 ha, à 700 m d'altitude et à 25 km de Rodez. Le centre possède sa propre base nautique.

Hébergement dans des chalets écoresponsables. Salle de restauration, salles d'activités et sanitaires en dur.

ACTIVITES

Préparer son matériel, lancer son fil et attendre... jusqu'à ce que le bouchon indique qu'un frétilant poisson s'est laissé prendre et que tu le ramènes fièrement jusqu'à toi. La pêche c'est une passion que ce séjour te permet de satisfaire pleinement avec toutes les activités proposées qui se déroulent selon une progression :

Un séjour où les séances quotidiennes de pêches raviront les petits passionnés.

Pêche au coup : gardons – 2-3 séances.

Pêche des carnassiers : brochets, sandres, perches – 2-3 séances.

Pêche à la carpe : 2 séances dont une en veillée

Pêche au quiver tip : 1 séance

Les jeunes découvriront différentes techniques de pêche et partiront à la rencontre de multiples espèces piscicoles (poissons et même écrevisses...). Les activités se pratiquent aussi bien du bord, qu'à bord d'embarcations spécialement aménagées. Pêche de jour et de soir avec un encadrement par les animateurs diplômés d'État de l'École de pêche fédérale et protection du milieu de l'Aveyron. Tout le matériel nécessaire est fourni.

Bien que qu'avoir sa carte de pêche ne revête pas un caractère obligatoire, il est possible pour les enfants qui en possèdent une de l'amener sur leur séjour.

Autres activités : Baignade sur le lac de Pont-de-Salars, grands jeux, veillées, randonnées, nuit à la belle étoile,

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement :

Les enfants sont répartis en groupes d'âges homogènes jusqu'à 12 participant.e.s. Le taux d'encadrement est d'1 animateur·trice pour 8 participant·e·s maximum. Un·e directeur·trice et un·e à trois adjoint·e·s (selon l'effectif total) ont en charge la coordination générale.

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant, suivant son âge et ses besoins. Le matin, un petit déjeuner échelonné sera servi dans la salle à manger du centre. Les activités se répartissent entre le matin et l'après-midi en fonction des envies du groupe d'enfants et sont coupées par un temps de repos après le déjeuner. Le soir, l'heure du coucher est adaptée en fonction de l'âge des enfants et des activités de la journée.

► Alimentation :

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Un blog « On donne des nouvelles » sera mis en place sur lequel vous sera communiqué le numéro de téléphone portable du séjour. Les modalités de connexion au blog seront détaillées sur votre convocation de départ.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : 05.65.46..61.41.

Nous demanderons aux enfants de vous écrire une fois dans la semaine, faites-en de même si vous le souhaitez, c'est un grand plaisir pour les enfants de recevoir du courrier.

ATTENTION ! Si votre enfant a un comportement inapproprié pendant son séjour, nous mettrons en place, avec lui.elle, les mesures pour y remédier. Sans évolution positive, l'équipe de direction se réserve le droit de mettre fin à son séjour. Dans le cas où vous ne pourriez pas venir le récupérer, les frais liés à son retour (mise à disposition d'un animateur, coût du transport, ..) vous seront facturés.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau (ci-joint) : bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom.

► Lavage du linge : au besoin.

► Argent de poche : la perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

► Santé : n'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant·e sanitaire du séjour et le docteur habituel du centre veilleront au bon état de santé de votre enfant (pour information : centre hospitalier de Rodez à 20 min).

Le protocole sanitaire appliqué sera adapté aux décisions gouvernementales du moment.

► Utilisation du téléphone mobile : des plages horaires sont aménagées à l'attention des enfants désireux de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables sont relevés en début de séjour par l'équipe d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe) et rendus aux enfants sur ces plages horaires.

► Objets de valeur : Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

DOCUMENT A REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DÉPART

(nous sommes en droit de refuser la prise en charge de votre enfant en l'absence de ces documents)

- La **fiche de renseignements médicaux et individuels** bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !
- La copie du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour et obligatoires, maladie déjà contractées et déclarées)
- La copie de l'attestation de prise en charge par l'Assurance Maladie ou l'attestation CSS à jour le cas échéant
- Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical
- Attestation d'aisance aquatique (réalisable en piscine municipale)
- Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc...

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

Fiche individuelle de trousseau

A placer dans la valise le jour du départ

Nom : Prénom :
 Age : Séjour :
 Du au Ville de départ :

Cette fiche permet de dresser l'inventaire du trousseau.

Nous vous recommandons de préparer la valise en présence de l'enfant : il apprendra ainsi à mieux reconnaître ses affaires.

Dans la colonne « Mise dans la valise » n'oubliez pas de répertorier les vêtements portés par votre enfant le jour du départ !

Nous vous déconseillons de prévoir des vêtements ou objets de valeur.

Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familial qu'ils utilisent habituellement pour s'endormir.

À l'arrivée au centre de vacances, si votre enfant a moins de 12 ans, le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur, en présence de votre enfant. La même opération sera effectuée à la fin du séjour. Nous estimons que les enfants de plus de 12 ans sont capables d'assumer seuls la gestion de leur trousseau. Aucun contrôle ne sera alors effectué.

Important : Toutes les pièces du trousseau devront être marquées au nom de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister aux lavages. Nous ne pourrions engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué. La liste indicative conseillée concerne des **séjours de 2 semaines**. Le lavage du linge est effectué en moyenne une fois par semaine, dès lors que le séjour a une durée minimale de 8 jours.

Désignation	Quantité				Observation
	Conseillé	Mise dans la valise	Relevée à l'arrivée	Relevée au départ	
<i>En cas d'énurésie, prévoir protection et/ou pyjama(s) supplémentaire(s)</i>					
SOUS-VÊTEMENTS	Soutien-gorge	4			
	Slip, caleçon ou culotte	7			
	Chaussettes	7			
POUR LA NUIT	Pyjama ou chemise de nuit	2			
VÊTEMENTS	Short ou bermuda	4			
	Jupe ou robe	2			
	Pantalon, jean	2			
	Survêtement	1			
	Blouson, veste	1			
	Pull-over, sweat-shirt	2			
	Coupe-vent	1			
	T-shirt	7			
CHAUSSURES	Chaussures de ville	1			
	Tennis ou baskets	1			
	Vieux tennis	1			
	Chaussons, claquettes	1			
POUR LA TOILETTE	Serviette de toilette	2			
	Gant de toilette	2			
	Nécessaire de toilette	1			
PROTECTION	Lunettes de soleil	1			
	Crème solaire écran total	1			
	Casquette, chapeau	2			
PISCINE	Maillot de bain, slip de bain	1			
	Serviette de bain	1			
DIVERS	Petite gourde	1			
	Petit sac à dos	1			
	Paquet de mouchoirs jetables	2			